

# Immobilier durable

Conformément à notre engagement à nous améliorer constamment et à notre objectif de maintenir notre position de chef de file sur le plan des pratiques durables, Bell a développé une stratégie immobilière durable et intégrée qui tient compte de l'ensemble des activités dans nos immeubles (et autres infrastructures) qui peuvent avoir une incidence sur l'environnement.

## Bâtiments



Dans le cadre de la réalisation de cette stratégie, qui excède la simple conformité aux normes réglementaires, l'obtention de certifications **BOMA BEST** (Building Owners and Managers Association's Building Environmental Standards) et **LEED** (Leadership in Energy and Environmental Design) pour les immeubles de l'entreprise continue de représenter un facteur clé permettant de s'assurer que les impacts environnementaux sont pris en considération. Bell travaille activement à l'évaluation et à l'obtention de certifications environnementales pour ses immeubles.

Nous avons obtenu une certification BOMA BEST pour 35 de nos immeubles à travers le pays, soit 9 au Québec, 21 en Ontario, 3 en Colombie-Britannique et 2 en Alberta. De ceux-ci, 7 ont reçu les prestigieuses certifications BOMA BEST niveaux Or ou Platine accordées aux immeubles qui répondent aux meilleures pratiques de gestion environnementale.

Bell occupe 11 édifices qui détiennent une certification LEED :

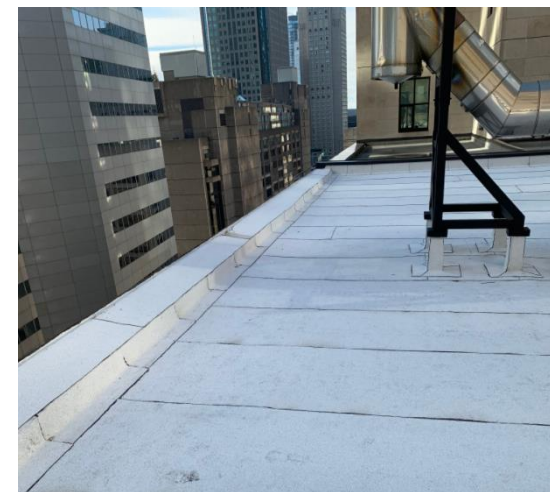
- 1 LEED-NC Certifié (Montréal)
- 1 LEED-NC Argent (Mississauga)
- 6 LEED-EB Or (1 à Ottawa, 1 à Toronto, 2 à Calgary et 2 à Vancouver), et
- 3 LEED-EB Platinum (1 à Toronto et 2 à Winnipeg)

Lors de son ouverture, le campus de L'Île-des-Sœurs à Montréal était le plus vaste immeuble de bureaux au Québec à détenir une certification LEED pour nouvelle construction.

Au total, plus de 28 000 employés travaillent dans des immeubles certifiés BOMA BEST ou LEED. Globalement, Bell compte plus de 7,5 millions de pieds carrés d'espace certifié.

Le maintien des normes les plus élevées en matière d'immobilier durable passe par l'entretien des biens immobiliers de l'entreprise. La réparation des toits de nos immeubles est une composante importante de l'entretien des bâtiments. Lors de ces rénovations, nous nous conformons aux réglementations nécessaires tout en améliorant l'efficacité énergétique de nos bâtiments en installant des toits réfléchissants. Les toits réfléchissants présentent plusieurs avantages : ils contribuent à un environnement de vie plus confortable et agréable, réduisent les factures d'énergie liées à la climatisation et aident à lutter contre le phénomène d'îlots de chaleur urbains dans les quartiers. En 2021, ce sont plus de 15 toits réfléchissants qui ont été réalisés.

Ces dernières années, notre vision de l'immobilier durable s'est élargie et va maintenant au-delà des impacts environnementaux de nos bâtiments. Elle vise aussi à offrir un environnement de travail sain et inspirant. Dans cet esprit, nous avons mené un projet de recherche qui démontre que les caractéristiques des bâtiments écologiques ont un impact positif sur la santé et la satisfaction des membres de notre équipe. Nous utiliserons ces résultats pour nous aider à déterminer comment des améliorations des principales caractéristiques des bâtiments peuvent être réalisées dans nos opérations.



## Mobilier urbain

En plus de maintenir un éventail de certifications pour ses immeubles, Bell s'applique à limiter les impacts environnementaux du mobilier urbain déployé dans différentes villes canadiennes, dont Toronto. Seulement dans cette ville, ce sont plus de 4 600 abris bus et 2 200 bancs qui ont été conçus à partir de matières recyclées et de bois certifié FSC. L'utilisation de matières recyclées favorise l'économie circulaire et l'utilisation de bois certifié FSC assure une gestion responsable des forêts. Aussi, lors de la planification du mobilier urbain, nous privilégions la conception modulaire, car elle permet de remplacer avec facilité uniquement les pièces endommagées. Ce qui contribue à réduire grandement le volume de déchets générés.

À ces attributs durables s'ajoute un programme d'entretien écologique qui limite l'utilisation de produits chimiques. De plus, la sélection en amont de matériaux faciles à nettoyer permet d'effacer rapidement les graffitis et les marques de vandalisme, tout en réduisant les déchets générés par le remplacement de pièces endommagées.



## Infrastructures de recharges des véhicules électriques au travail



L'utilisation de véhicules à essence ou diesel pour se rendre au travail ou accomplir des tâches contribue à augmenter l'empreinte carbone du Canada et a un effet néfaste sur l'environnement en général. De plus, des données indiquent qu'augmenter le remplacement des moteurs à essence ou diesel par des moteurs électriques dans les véhicules est conforme à

l'engagement pris par le gouvernement du Canada lors de la Conférence des Nations Unies en juillet 2021 de réduire les émissions de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030. Pour en savoir plus sur le plan d'action du Canada pour respecter cet engagement, y compris les mesures visant à promouvoir la transition vers les véhicules électriques, veuillez cliquer [ici](#).

Dans le cadre du programme Branché au travail au Québec et de l'ancien Programme d'encouragement pour les infrastructures de recharge des véhicules électriques au travail en Ontario, Bell a doté ses immeubles d'un certain nombre de bornes de recharge supplémentaires. Nos équipes disposent désormais de 93 bornes, réparties dans 21 sites au Québec et en Ontario. Nos deux principaux campus, situés à Montréal et à Mississauga, comprennent plus de 20 bornes chacun. Ces bornes utilisent la technologie IdO de Bell Mobilité dans le cadre d'un partenariat qui réunit Bell, AddÉnergie et les provinces du Québec et de l'Ontario pour promouvoir dans celles-ci la transformation des transports.



*Si cette fiche d'information contient des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, sur nos perspectives commerciales, plans, objectifs, priorités stratégiques, engagements, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques, ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont l'objet de risques et d'incertitudes et reposent sur des hypothèses donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Se reporter au plus récent rapport de gestion annuel de BCE Inc., mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels ultérieurs de BCE Inc., pour obtenir plus d'information au sujet de ces risques, incertitudes et hypothèses. Les rapports de gestion de BCE Inc. sont disponibles sur son site web à [bce.ca](http://bce.ca), sur SEDAR à [sedar.com](http://sedar.com) et sur EDGAR à [sec.gov](http://sec.gov).*

---

<sup>1</sup> Pour en savoir davantage sur Driving Change Together – Katowice Partnership for E-mobility, veuillez [cliquer ici](#)